



Chargé de mission Bois Energie H/F

Employeur : **Association des Communes Forestières de l'Hérault**

Contrat de travail : **CDI** - Poste à pourvoir : **Sous 1,5 mois**

Expérience requise : **1 à 3 ans**

Rémunération : **à négocier**

Localisation : **France / Languedoc-Roussillon / Hérault / Montpellier avec évolution rapide vers une autonomie en antenne départementale à La Salvetat-sur-Agoût**

Secteurs d'activité : [Énergies renouvelables](#) : [Biomasse](#)

Descriptif du poste

Le(a) chargé(e) de missions devra mener à bien les missions suivantes :

1. La promotion du bois énergie par la sensibilisation et la formation des élus et techniciens des collectivités. Cet axe a pour objectif de faire connaître le bois-énergie dans le but de faire émerger des projets concrets. Cela passe par l'organisation de visites, formations...
2. L'accompagnement des porteurs de projet de l'émergence de l'idée à la réalisation de la chaufferie bois. Les chaufferies qui seront mises en route devront être des modèles pour les futurs maîtres d'ouvrages. L'accompagnement est donc primordial pour parvenir à cet objectif et éviter les contres références.
3. La sécurisation et structuration de l'approvisionnement : il s'agira d'appuyer les maîtres d'ouvrages pour la recherche d'une solution d'approvisionnement adaptée à son projet et pour sa contractualisation. Ce travail sera mené en lien étroit avec les maîtres d'ouvrages et les fournisseurs présents dans le département.
4. Le suivi des installations en fonctionnement : le chargé de mission assurera un suivi des installations en fonctionnement (bilan de saison de chauffe) et sera chargé d'alimenter la base de données régionale (saisie des informations dans la base de données).
5. La coordination et la mobilisation des partenaires : mobilisation des différents acteurs impliqués sur le bois énergie, retour d'information et concertation à l'échelle départementale.

Association Départementale des Communes Forestières de l'Hérault

Siège social : Les Bouldouïres – 34 330 LA SALVETAT SUR AGOUT - Tél : 04 67 97 51 16 – Fax : 04 67 97 51 18

Adresse de correspondance : Les Athamantes n°4 – 740, avenue des Apothicaires – 34 090 MONTPELLIER

Tél : 04 11 75 85 17 - Mél : languedocroussillon@communesforestieres.org

Compétences requises

- Bac +2 minimum, bases de connaissances et de compréhension en thermique indispensable ;
- Expérience souhaitée sur l'accompagnement de projets bois énergie ;
- Forte motivation pour travailler en lien avec les enjeux environnementaux et l'action locale envers les élus ;
- La connaissance du fonctionnement des collectivités sera un plus apprécié, de même que des connaissances en environnement et/ou en forêt ;
- Capacités d'animation, de communication et de dialogue, notamment en direction des collectivités ;
- Rigueur, autonomie et curiosité indispensable pour faire avancer une structure en phase de développement ;
- Capacité d'adaptation et de formation personnelle.

Descriptif de l'organisme employeur

Les Communes forestières de l'Hérault (statut associatif) ont pour vocation de conseiller et d'accompagner les élus sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et à ses activités induites. Une action spécifique est développée en faveur du développement du bois énergie qui répond à plusieurs volontés des adhérents (maîtrise des coûts de chauffage, valorisation des forêts communales, relocalisation de l'emploi et utilisation d'énergie renouvelables).

Cette implication s'articule notamment autour d'une animation des acteurs et maîtres d'ouvrage en vue du développement des installations de chauffage collectif et automatique au bois.

CONDITIONS

Localisation :	Montpellier avec évolution rapide vers une autonomie en antenne départementale à La Salvetat-sur-Agoût
Temps de travail :	Temps complet (35 h / convention collective de l'animation)
Poste à pourvoir à partir de :	18/04/11
Rémunération :	A définir en fonction des compétences et expériences
Zone d'intervention :	Département de l'Hérault – Déplacement exceptionnellement sur la région ou en dehors. Permis B et voiture personnelle exigés.
Candidature :	Lettre de motivation + CV à adresser à Monsieur le Directeur des Communes forestières par mail avant le 15 mars 2011 (contact34@communesforestieres.org).
	Entretiens prévus les 29 et 30 mars 2011

Association Départementale des Communes Forestières de l'Hérault

Siège social : Les Bouldouïres – 34 330 LA SALVETAT SUR AGOUT - Tél : 04 67 97 51 16 – Fax : 04 67 97 51 18

Adresse de correspondance : Les Athamantes n°4 – 740, avenue des Apothicaires – 34 090 MONTPELLIER
Tél : 04 11 75 85 17 - Mél : languedocroussillon@communesforestieres.org